

La

# Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XXI

Québec, 15 mai 1909

No 40

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 625. — Les Quarante-Heures de la semaine, 625. — Visite pastorale, 626. — Lettre de convocation du 1er Concile plénier du Canada, 626. — Ordinations, 631. — Retraites ecclésiastiques, 631. — Au sortir de la Béatification de Jeanne d'Arc, 631. — Nécrologie, 632. — A l'Académie commerciale, 633. — La France ressuscitera, 633. — S. G. Mgr Blanche à Lourdes, 635. — Les Évêques d'Angleterre aux Évêques de France, 636. — Feu M. l'abbé Audet,

## Calendrier

— o —

16	DIM.	b	V après Pâques. <i>Kyr.</i> du Temps pascal. I Vêp. du suiv., mém. du dim. et de S. Ubald, évêque et confesseur (II Vêp.)	
17	Lundi	b	Rogations. S. Pascal Baylon, confesseur.	} Procession et messe des Rogations en violet.
18	Mardi	r	Rogations. S. Venant, martyr	
19	Mercr.	b	Rogations. (Vigile.) S. Pierre Célestin, pape. et confesseur.	
20	Jendredi	b	ASCENSION ( <i>d'oblig.</i> ) <i>Kyr.</i> 2 <sup>e</sup> ton. II Vêp., mém. du suiv.	
21	Vend.	r	S. Jean Népomucène, martyr (16).	
22	Samd.	b	S. Isidore, laboureur, confesseur (15).	

## Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

16 mai, Saint-Gérard-Majella. — 17, Sainte-Aurélié. — 18, Couvent de Saint-Jean-Deschaillons. — 20, Chapelle de Manrèse. — 21, Sainte-Julie.

Visite pastorale

— o —

Saint-Laurent, I. 22-23 mai.

Litteræ indictionis

*Concilii plenarii Canadensis primi  
in urbe Quebecensi habendi*

DONATUS SBARRETTI

Dei et Apostolicæ Sedis Gratia Archiepiscopus Ephesinus  
et Delegatus Apostolicus.

Omnibus Illustrissimis et Reverendissimis Metropolitæ et  
Episcopis, ac Reverendissimis Vicariis et Præfectis Apostoli-  
cis in ditone Domini Canadensis, necnon Reverendissimis  
Abbatibus, ac Admodum Reverendis Religiosorum Ordinum  
vel Congregationum Præpositis, cæterisque omnibus, qui de  
jure vel consuetudine Concilii Plenariis interesse debent.

Pacem et Salutem in Domino.

Admirabili divinæ Providentiæ consilio factum est ut gra-  
num sinapis in vastissima Canadensi regione prius a Missiona-  
riis depositum, eorumque labore ac sanguine, apostolicoque Præ-  
latorum zelo fœcundatum, in magnam excreverit arborem. Ubi  
enim incultæ ethnicorum superstitionibus addictæ tribus per  
silvas ac æquora aperta vitam ducebant errantem, ubi duo-  
bus abhinc sæculis unus venerabilis Quebecensis Episcopus  
parvum fidelium regebat gregem, nunc et magnam aboriginum  
partem ad veræ Fidei lumen adductam, ingentem catholicorum  
numerum, plures Prælatos ad Dioceses ac Vicariatus apostoli-  
cos regendos, frequentemque clerum, sive sæcularem sive regu-  
larem, pulcherrimas sacras ædes, innumeraque educationis ac  
beneficentiæ erecta instituta, gestiente animo conspicimus.

At Ecclesia vi pollens exuberanti licet jam uberrimos in  
Canada produxerit fructus, attamen, ad ampliora in dies, pro  
Dei gloria, Religionis nostræ incremento, atque animarum  
salute, præstanda usque ad sæculi consummationem ordinatur.  
Latius ab Ecclesia catholica purissima Evangelii lux diffun-

denda, errores undique irrepentes depellendi, juvenus bonis moribus informanda, solidaque cultura instruenda, de advenis; curandum, præsentibus et futuris necessitatibus providendum tota societas canadensis spiritu Christi magis imbuenda, ita ut omnia instaurentur in Christo, qui est via, veritas et vita.

Ad quæ efficacius obtinenda, voluntatum omnium concordia, eorumdem mediorum usus, viriumque conspiratio requiritur. Et hæc plenius cumulatusque consequi fas erit, si Prælatorum omnium jure gaudentium collatis consiliis, quid agendum, quid vitandum veniat, generali lege in toto Dominio Canadensi ab Ipsis decernatur.

Quapropter Summus Pontifex Pius Papa X, Christi in terris Vicarius, inter innumeras Supremi Pontificatus curas, aliud luctentum suæ paternæ sollicitudinis argumentum erga hanc lectam vineæ Domini partem exhibens, de consilio Eminentissimorum Patrum ad S. Congregationem Concilii pertinentium, propositum Synodum Plenariam Canadensem in Quebecensi civitate habendi, approbare et laudare, ac per litteras Apostolicas sub die 25 Martii 1909 datas, Nobis licet indignis, munus eandem Synodum indicendi ac moderandi, committere dignatus est.

Proinde, ex auctoritate apostolica Nobis hac in re collata, invocato Nomine Sanctissimæ et Individuæ Trinitatis, imploratis misericordia Sanctissimi Cordis Jesu, ac potenti Beatissimæ semperque Immaculatæ Virginis Mariæ auxilio, Nos, audito prius de Concilii initium faciendi die Illustrium Metropolitanarum Canadensium voto, hisce Litteris, indicimus et convocamus Concilium Plenarium Canadense Primum, in Metropolitana Ecclesia Quebecensi die 19 Septembris anni currentis solemniter inchoandum.

Itaque et tempore et loco a Nobis hic statutis convenient omnes Archiepiscopi, Episcopi cæterique omnes, qui de jure vel consuetudine Concilio Plenario interesse debent, in Domino hortamur, atque prout opus est, præcipimus ac mandamus.

Quodsi aliquis Antistes legitime impeditus fuerit, Procuratorem instrumento procurationis authentico legitimeque confecto munitum mittat, at Nostri Patrumque Concilii erit et de impedimenti legitimitate, et de procurationis validitate judicare.

Cum autem nihil in nobis luminis insit nisi a Patre luminum in nos descendat, nihil virium nisi ab eo, qui virtutem in infirmitate perficit, in Domino rogamus, ut mandantibus locorum Ordinariis, preces publicæ ab iisdem Ordinariis præciopiendæ, in omnibus Domini Canadensis Ecclesiis, singulis Dominicis pie fundantur, atque die Veneris hebdomadæ secundæ Septembris, Concilii inchoationem præcedentis, seu die 10 ejusdem mensis, jejunium solemne proclametur.

Demum Sanctissima Virgine Maria sine labe concepta, quæ Sedes est Sapientiæ, intercedente, enixe Deum adprecamur ut gratia sua intellectus illuminet, voluntates moveat, affectus inflammet, actionesque nostras pro totius Ecclesiæ Canadensis bono fecundas reddat.

Datum Ottawæ, ex Ædibus Delegationis Apostolicæ, die 2 Maii 1909, in festo Patrocinii Sancti Joseph, Patroni Universalis Ecclesiæ.

DONATUS SBARRETTI,  
*Archiepiscopus Ephesinus,*  
*Delegatus Apostolicus.*

De Mandato Illmi ac Rmi D. D. Delegati Apostolici,

ALFREDUS A. SINNOTT,  
*Secretarius*

— — —  
**Lettre de convocation à Québec  
du premier Concile du Canada**

— — —  
DONAT SBARRETTI

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque d'Ephèse et Délégué Apostolique.

A tous les Illustrissimes et Révérendissimes Archevêques et Evêques, aux Révérendissimes Vicaires et Préfets Apostoliques du Canada, aux Révérendissimes Abbés, aux Supérieurs d'Ordres ou de Communautés religieuses, et à tous ceux qui de droit ou conformément à l'usage établi doivent prendre part aux Conciles Pléniers, Paix et Salut en Notre-Seigneur.

Par un admirable dessein de la Divine Providence, le grain de sénévé déposé par les missionnaires dans le sol des vastes régions canadiennes, et fécondé ensuite par leurs sueurs et leur sang aussi bien qu' par le zèle apostolique des évêques,

est devenu un grand arbre. Dans ce pays où les tribus sauvages, adonnées aux superstitions du paganisme, menaient une vie errante dans les forêts et sur les mers, où seul, il y a deux siècles, le Vénéralé Evêque de Québec dirigeait un petit nombre de fidèles, nous voyons maintenant avec joie une grande partie des indigènes convertis à la vraie foi, d'immenses populations catholiques, plusieurs Prélats à la tête de diocèses ou de Vicariats Apostoliques, un clergé séculier et régulier très nombreux, des édifices religieux magnifiques, d'innombrables établissements d'éducation et de bienfaisance.

Mais l'Eglise, qui est douée d'une force d'expansion merveilleuse, et qui a déjà produit au Canada des œuvres si fécondes, doit, pour la gloire de Dieu, l'extension de notre religion et le salut des âmes, prendre chaque jour, et jusqu'à la consommation des siècles, de nouveaux accroissements. Il lui faut répandre plus loin la pure lumière de l'Evangile, repousser les erreurs qui s'insinuent partout, former la jeunesse aux bonnes mœurs et lui donner une instruction solide, se préoccuper de ceux qui arrivent et viennent se joindre à nos populations, pourvoir aux nécessités présentes et futures ; toute la nation canadienne doit être plus pénétrée de l'esprit de Notre-Seigneur, afin que tout soit restauré dans le Christ qui est la voie, la vérité et la vie.

Pour cela, il faut l'accord de toutes les volontés, le concours des mêmes moyens d'action, l'union de toutes les forces. Et l'on arrivera plus complètement à cette fin, si les Prélats, à qui ce droit est réservé, mettent en commun leurs lumières, définissent par des lois qui s'appliquent à tout le Canada ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter.

C'est pourquoi le Souverain Pontife Pie X, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, malgré les innombrables soucis du suprême Pontificat, a voulu donner une nouvelle preuve de la paternelle sollicitude dont il entoure cette portion choisie de la vigne du Seigneur ; et, sur l'avis des Eminentissimes Pères de la Sainte Congrégation du Concile, Il a daigné approuver et louer le projet d'un Concile Plénier canadien qui serait tenu à Québec ; et par des Lettres apostoliques, datées du 25 mars 1909, Il a bien voulu nous confier, malgré notre indignité, la charge de convoquer et de présider ce Concile.

C'est pourquoi, en vertu de l'autorité qui nous a été concédée, après avoir invoqué le nom de la Très Sainte et Indivisible Trinité, imploré le Cœur miséricordieux de Jésus et le secours puissant de la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, et après entente avec les Illustrissimes Archevêques canadiens sur le jour de l'ouverture du Concile, Nous, par les présentes, annonçons la réunion du Premier Concile Plénier du Canada, et nous le convoquons pour le 19 septembre de l'année courante, dans l'église métropolitaine de Québec, où se fera l'ouverture solennelle.

Nous exhortons donc dans le Seigneur tous les Archevêques, Evêques et autres qui, de droit ou selon l'usage, doivent prendre part au Concile Plénier, et au besoin, Nous leur enjoignons et leur ordonnons de se rendre au jour et au lieu désignés par Nous.

Si quelque Evêque est, légitimement empêché, qu'il envoie un Procureur muni d'une procuration authentique; et il Nous appartiendra, ainsi qu'aux Pères du Concile, de juger de la légitimité de l'empêchement et de la validité de la procuration.

Et comme nous n'avons de lumière que celle qui vient du Père des lumières, et que toute force nous est donnée par Celui qui affermit notre faiblesse, Nous conjurons dans le Seigneur les Ordinaires d'ordonner des prières publiques à réciter chaque dimanche dans toutes les églises du Canada, et de prescrire un jeûne solennel pour le 10 septembre, vendredi qui précédera l'ouverture du Concile.

Enfin, par l'intercession de Marie, Vierge très sainte, conçue sans péché et trône de la sagesse, Nous prions Dieu d'éclairer par sa grâce les intelligences, d'exciter les volontés, de toucher les cœurs, et de rendre toujours nos actions fécondes pour le bien de l'Eglise du Canada.

Donné à Ottawa, au Palais de la Délégation Apostolique, le 2 mai 1909, le jour de la fête du Patronage de saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle.

(Signé) † DONAT SBARRETTI,

Arch. d'Ephèse,

Délégué Apostolique.

Par mandement de l'Ill. et Révme Dél. Apost.,

(Soussigné) ALFRED SINNOTT,

secrétaire.

### Ordinations

— o —

Dimanche, le 9 mai, dans la chapelle de l'Archevêché, S. G. Monseigneur l'Archevêque a ordonné prêtre M. l'abbé Pierre Veilleux, *du diocèse de Rimouski*.

Le même jour, au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, S. G. Mgr l'Auxiliaire a conféré le sous-diaconat à M. l'abbé Paul Levasseur, et la prêtrise à M. l'abbé Max. Gendron, tous deux *du diocèse de Québec*.

— o —

### Retraites ecclésiastiques

— o —

La première retraite du clergé aura lieu du 8 au 14 août ; et la seconde, du 23 au 28 du même mois.

— o —

### Au sortir de la Béatification de Jeanne d'Arc

— o —

On écrivait de Rome, en date du 18 avril 1909 :

J'arrive de Saint-Pierre, où j'ai assisté à l'une des cérémonies de la beatification de Jeanne d'Arc, celle de l'après-midi.

C'était beau, ravissant, céleste. Au moment où je montais dans la tribune correspondant à mon billet, j'entendais des milliers de voix, hommes et femmes, dans les chapelles et dans la nef, chanter en français sur l'air que nous connaissons :

Au ciel, au ciel, au ciel  
J'irai la voir un jour.

Et les yeux humides de larmes se portaient vers le tableau de la nouvelle Bienheureuse située au fond de l'abside et resplendissant de gloire et de lumières.

Quel spectacle !

Pendant plus d'une heure, les cantiques français les plus touchants ont alterné avec le *Credo* et le *Pater*, chantés d'un ton qui était une solennelle profession de foi.

Le reste de la cérémonie : apparition du Pape sur la *Sedia* cortège des cardinaux et des évêques, bénédiction du Saint Sacrement, puis recueillement de la foule et enthousiasme contenu des pèlerins français, tout cela remuait le cœur et faisait, malgré tout, espérer pour le salut de notre ancienne mère-patrie.

A.

## Nécrologie

— o —

## FEU M. L'ABBÉ PIERRE FISET

M. l'abbé Pierre Fiset, curé de Chéticamp, Cap-Breton, est décédé lemois dernier. Ses funérailles ont eu lieu, le mercredi 21 avril, au milieu d'un grand concours de citoyens.

Très bien connu dans la région de Québec, il était issu d'une famille de l'Ancienne-Lorette.

Son père, Joseph Fiset, et sa mère, Adélaïde de Varennes, descendaient des vieilles familles normandes qui composèrent nos premiers colons.

M. l'abbé Fiset avait quatre frères, dont deux médecins, le Dr Michel Fiset, de Québec, et feu le Dr Napoléon Fiset, qui a exercé sa profession à Chéticamp.

M. l'abbé Pierre Fiset naquit le 28 mai 1840; il fit ses études au Séminaire de Québec, et obtint le titre de bachelier ès-Arts. Il suivit les cours théologiques dans la même maison.

Professeur de littérature au collège Saint-François-Xavier dans le diocèse d'Antigonish, il y fut ordonné prêtre par Mgr McKinnon, à l'âge de 24 ans.

Puis, après une couple d'années d'enseignement, l'abbé Fiset devint curé du Havre-Bouché, où il resta dix années. De là il passa à la paroisse de Chéticamp, où il est demeuré jusqu'à sa mort, c'est-à-dire 34 ans.

L'abbé Fiset avait donc quarante-cinq années de sacerdoce quand la mort est venue le ravir aux siens, dont il avait su gagner l'estime et la confiance.

Mgr Cameron, évêque d'Antigonish, n'ayant pu se rendre aux funérailles, s'y fit remplacer par M. l'abbé H.-P. MacPherson, supérieur du collège d'Antigonish.

Le service funèbre fut très imposant.

Entre autres œuvres de l'abbé Fiset, dont le prédicateur a fait le plus sympathique éloge, se trouvent la nouvelle église de Chéticamp, une des plus belles des Provinces Maritimes, et le couvent des Filles de Jésus.

### A l'Académie commerciale

---

Lundi soir, S. Exc. le lieutenant-gouverneur faisait sa première visite officielle aux élèves de l'Académie commerciale. A cette occasion, les Frères des E.-C., directeurs de l'institution, avaient organisé l'une des plus remarquables séances littéraires et musicales que l'on ait jamais données dans nos maisons d'éducation. — La pièce de résistance de la solennité fut l'exécution d'une Ode-Symphonie, *La Découverte du Canada*, dont nous croyons très bien reconnaître l'habile auteur, malgré le pseudonyme sous lequel l'humilité du religieux-poète a voulu se cacher. Cette composition, pleine de beaux sentiments si bien exprimés, a été brillamment rendue par la chorale de l'Académie, soutenue par un orchestre d'une trentaine d'instrumentistes. Plusieurs artistes de la ville, chanteurs et musiciens, donnaient leur concours au chœur et à l'orchestre.

A une adresse lue par un petit-fils du lieutenant-gouverneur, et remarquable par les fortes pensées qui en faisaient le fond, Son Excellence a répondu avec émotion, donnant de bons conseils aux élèves, remerciant et félicitant, au nom de l'auditoire distingué qui l'entourait, les Frères de l'Académie de la brillante fête qu'ils avaient si bien préparée, et qui a fait grand honneur à l'institution.

---

### La France ressuscitera

---

Le 18 avril dernier, au moment où, à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre, la foule émue prenait connaissance du Bref qui plaçait l'aurole des Bienheureux au front de Jeanne la Pucelle, quelques pieuses jeunes filles, agenouillées dans une humble chapelle de France, priaient et pleuraient.

« Mon Dieu, disaient-elles, comme autrefois, il y a « grande pitié » au royaume de France ! La nation chérie de votre Cœur a trahi sa foi, vos vierges sont exilées, vos temples fermés, et vos enfants persécutés souffrent sous un joug honteux . . . Mon Dieu, jetez sur nous un regard de miséricorde ! O Jeanne ! toi qui triomphas jadis des ennemis de la patrie, vois nos larmes, notre misère, entends nos prières, nos soupirs ! Jeanne, sauve la France ! »

Une grande clarté illumina tout-à-coup l'humble sanctuaire, et, dans un éblouissant rayon de lumière, Jeanne la Bienheureuse apparut environnée d'un nimbe céleste. . . « Jeunes filles, leur dit-elle, ne pleurez pas ! Priez, ayez confiance ! Non, la nation qui a si souvent déployé ses étendards pour abriter le faible, l'opprimé, et dégainé l'épée pour défendre la religion du Christ Jésus, la France des Clovis et des Charlemagne ne peut périr ! Au ciel, de puissants intercesseurs demandent pardon pour elle et bénissent les efforts de ses enfants qui se dévouent pour la bonne cause. . . Oui, travaillez, bataillez pour « bouter dehors » non plus l'Anglais, mais Satan et ses satellites. . . Ils sont forts, mais Dieu, qui se sert du faible pour confondre le puissant, vous donnera la victoire. . . La jeunesse française, pleine d'ardeur et d'enthousiasme, se lève, court aux armes, et j'entrevois l'aurore bénie du jour où la France se relèvera purifiée, sauvée par ses propres enfants. . .

« A cette œuvre de régénération sociale et religieuse, jeunes filles, apportez votre fleuron. Agissez : « agir c'est vivre » ! Soyez apôtres au foyer familial et dans la société. . . Et quel apostolat fécond que celui d'une jeune fille modeste, pieuse et dévouée ! A sa vue, le père sceptique, le frère railleur se taisent. . . Et n'est-ce pas faire le bien que d'empêcher le mal ? Avec amour elle se penche vers l'enfant pauvre, petite fleur qui se fane et se flétrit, privée des doux rayons du soleil divin, vers l'ignorant qui souffre parce qu'il ne sait pas, et à leurs yeux ravis elle fait luire les sublimes clartés de la foi. . . Au désespéré qui pleure parce qu'il est seul, elle révèle l'existence d'un Dieu puissant et bon, d'un Dieu qui l'aime ! Semeuse de bonheur, cette jeune fille attire à elle tous les cœurs pour les guider ensuite vers Jésus. . . Oh ! oui, gagner des âmes, se sacrifier, voilà l'idéal de la femme chrétienne ! Par là elle consolera l'Eglise des peines que lui causent ses enfants ingrats ; par là, elle contribuera dans sa modeste sphère à la grande œuvre patriotique et catholique de la régénération de la France, Fille aînée de l'Eglise ! Allez donc, petites sœurs chéries, allez vaillantes et pleines d'espoir ! Dieu vous bénit et bientôt vous chanterez, heureuses et triomphantes, l'alleluia de la résurrection de la patrie aimée. »

Ne sommes-nous pas aussi les sœurs de Jeanne la Bienheu-

reuse ? Et n'est-pas à nous, comme aux jeunes filles françaises, qu'elle trace le rôle à jouer au foyer, dans la société et dans l'Eglise ?... Presque partout la religion est menacée, le Christ persécuté... Soyons donc des jeunes filles de devoir, pour être demain des femmes fortes et chrétiennes, des femmes d'action...

Que la Pucelle d'Orléans « pieuse et recueillie, obéissante aux voix d'en haut, et consommant sa vie par le martyre », soit notre modèle... Comme elle prions, agissons, sacrifions nous, et baisant avec respect l'étendard glorieux où brillent les noms de Jésus et de Marie, écrivons-nous avec l'héroïne et la sainte : « De par le Roi du Ciel, en avant !! »

ANGELINE, E. DE M.,  
au Vieux Monastère.

---

### S. G. Mgr Blanche à Lourdes

---

... Nous le disons plus haut, un évêque français a rehaussé de sa présence l'éclat de la fête de l'Annonciation. C'est *Mgr Blanche*, évêque titulaire de *Sicca* (aujourd'hui El Kef au S.-O. de Tunis), et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Mgr Gustave Blanche est né à Josselin, dans le diocèse de Vannes, en 1848. Il fut officier en 1870 et fit son devoir sur les champs de bataille de la terrible guerre. Trois ans après, il entra au noviciat des Eudistes et fut ordonné prêtre en 1878. Après divers emplois au collège Saint-Jean, de Versailles, et dans les missions du Canada, le P. Blanche fut élu provincial du Canada, en 1903 Préfet apostolique du Golfe Saint-Laurent, et enfin deux ans après, Vicaire apostolique de la même province. Il fut sacré le 28 octobre, à Chicoutimi.

Ce Vicariat est un vrai champ de bataille, où le bien à faire est incalculable, les soldats, bien peu nombreux ; et on comprend combien le chef de cette toute petite armée doit avoir à cœur de confier ses entreprises à la Reine du ciel, à celle qui donne la victoire. Notre-Dame de Lourdes exaucera certainement ses prières, et nous espérons que nos lecteurs lui donneront l'aide de leurs prières.

Comme on l'a pu voir plus haut, Mgr Blanche se rend à

Rome pour y assister à la béatification de son Père et Fondateur, le Vénérable Père Eudes.

Monseigneur, puissiez-vous encore longtemps, avec l'aide de N.-D. de Lourdes et de votre Bienheureux Père, combattre les bons combats : *Ad multos annos!*

M. R.

(*Journal de la Grotte de Lourdes,*

*28 mars 1909.*)

### Les Evêques d'Angleterre aux Evêques de France

A PROPOS DE LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC

— o —

La Grandeur Mgr Bourne, archevêque de Westminster, primat de l'Eglise catholique d'Angleterre, adresse aux évêques de France, au nom de l'épiscopat catholique anglais, la lettre suivante que nous apporte le *Times* :

L'affection fraternelle qui nous poussait à vous écrire aux jours de votre épreuve, nous presse aujourd'hui de vous envoyer un message de congratulation pour que nous partagions votre joie comme nous avons partagé votre douleur.

Un brillant ornement de plus est ajouté à votre Eglise et à votre pays, et ce que depuis longtemps tous les cœurs sincères et généreux espéraient, est aujourd'hui chose faite. Après mûre délibération, le Siège apostolique a rendu son jugement sur Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans, et cela non pas simplement en réhabilitant sa mémoire comme elle l'a fait depuis longtemps, mais en lui décernant les honneurs qui sont rendus aux Bienheureux dans le Ciel. Il est enfin reconnu, par ce suprême verdict qui s'impose à l'attention de tous, combien était grande cette pure foi de la Pucelle en Dieu, combien était fort son amour pour la patrie, combien enfin elle était digne de l'admiration de tous les siècles par sa fermeté dans ses desseins, plus grande que celle d'un homme, et par sa persévérance et son courage tellement au-dessus de son âge. Le temps, qui, d'habitude, efface le souvenir des actes admirables, lui a fait un trône dans le cœur des lointaines générations. La vérité, bien que tardive, la venge des assauts de la calomnie, et si ample est cette revanche que nous en pouvons lui en vouloir de son retard. Car celle qui fut pour

ainsi dire oubliée presque par tous est aujourd'hui honorée de l'affection du monde catholique tout entier; son triomphe sans fin désormais, efface jusqu'à la trace du déshonneur qui lui fut jeté jadis; une couronne plus sacrée que n'importe quelle terrestre couronne répare l'iniquité de sa mort. De vieilles inimitiés sont oubliées; nous la voyons acclamée par les descendants de ceux qui l'ont combattue comme leur ennemie; parmi nos compatriotes, on n'en trouverait guère aujourd'hui qui ne désireraient voir ajouter encore aux suprêmes honneurs rendus à la pure vierge, au lieu de songer à les diminuer. Quant à nous qui, plus que personne, avions à cœur l'accomplissement de cet acte de justice, nous nous réjouissons avec vous de voir l'Eglise de France ornée de cette nouvelle fleur, non sans demander en même temps la puissante intercession de celle qui devient aujourd'hui notre patronne et notre guide. Qu'elle vienne encore au secours de la France, à votre secours, au secours de vos fidèles. Qu'elle rétablisse sur des bases solides la paix entre votre nation et la nôtre. Que pareille, le Christ, le seul vrai Roi, puisse être couronné dans les cœurs des hommes, afin qu'unis dans une même foi, un même pasteur, nous puissions louer cette Sagesse qui gouverne toute chose ici-bas, et venge toujours ses défenseurs; « qui n'abandonna point la « juste » quand elle fut vendue, mais la délivra des pécheurs, et descendit avec elle au fond du puits et ne la délaissa point jusqu'au jour où elle lui apporta le sceptre d'un royaume, la puissance contre tous ses ennemis et convainquit avec éclat de mensonge ceux qui l'avaient accusée. » Adieu!

Donné à Westminster, ce 8<sup>e</sup> jour d'avril 1909.

Au nom des évêques d'Angleterre et de Galles :

FRANCIS,

*Archevêque de Westminster.*

**Feu M. l'abbé F.-O. Audet (1)**

La mort vient de frapper, dans la personne de l'abbé F.-O. Audet, le doyen du clergé de Québec, et avec lui dispa-

(1) Nous tenons à reproduire l'article nécrologique publié dans l'*Action sociale* du 27 avril, et qui a été évidemment écrit au couvent de Sillery. Cet article complète admirablement l'oraison funèbre de notre vénérable défunt, prononcée par Mgr Mathieu et que nous avons publiée il y a huit jours.

rait l'une des figures les plus intéressantes et les plus pittoresques à la fois du clergé canadien. Né à Sainte-Claire de Dorchester, le 25 février 1826, il fit ses études au Séminaire de de Québec. Ordonné prêtre, le 28 août 1852, il consacra sa vie tout entière à l'éducation.

Pendant dix-huit ans, il remplit tour à tour au Séminaire les charges importantes de professeur de Philosophie, de directeur du Petit et du Grand Séminaire, et de directeur du Pensionnat de l'Université. Si dans ces différentes charges il laissa une réputation de sévérité un peu originale, il ne sut pas moins conquérir l'affection et le respect de ses élèves par la régularité, l'austérité et la sainteté de sa vie.

Ses connaissances de l'architecture et de la construction l'avaient fait remarqué. Il fut successivement président de la « Commission fédérale », puis chargé de faire rapport sur les défauts de ventilation et de chauffage des bâtisses du gouvernement à Ottawa; ensuite juge chargé de l'assainissement et de la ventilation de la Cour de Justice à Montréal... Il fut délégué aux différentes expositions de Philadelphie, de Boston, de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, et de la Nouvelle-Orléans.

Nommé aumônier au couvent de Sillery, il y arrive en septembre 1870, date précise à laquelle se fit la première ouverture des classes et du pensionnat. Il s'identifie immédiatement avec cette maison, se met au courant du système d'instruction, des Règles et Constitutions de la communauté, et joint son influence pour assurer la bonne éducation de cette jeunesse dont il suit, attentif, tous les progrès.

Quant à la science qu'il possédait dans une si large mesure, il n'eut jamais le don de la communiquer comme il l'eût tant désiré. Pourtant, il enseignait; on ne comprenait peut-être pas toujours complètement, mais on ne laissait pas que d'en tirer quelque profit.

Une enfant disait un jour un peu naïvement: « C'est étrange, « notre Père », on le comprend toujours mieux quand il a parlé, que quand il parle. »

Il était véritablement père. Il s'intéressait très vivement au développement physique des enfants. Il faisait de l'hygiène à cœur de jour, et « partout ». Il favorisait largement les jeux musculaires et autres, et les multipliait, les surveillait, y prenait part, les entretenait souvent à ses propres frais. Dans telle séance littéraire ou musicale, pendant tel office religieux, il remarque que telle enfant ou telle religieuse tousse péniblement, il s'enquiert, et s'informe ensuite si elle a pris et reçu les soins voulus.

Chaque catégorie d'enfants avait de lui sa part de choix.

Aux petites, les longues histoires, à l'« ombre » de son grand riffard, en été, ou groupées près de son « gros loup », en hiver.

On appelait ainsi son beau manteau en peau de loup, que couronnait un casque resté dans la mémoire de tous.

Aux élèves un peu plus grandes, il offre les charmes d'une « navigation » à cours rapide sur un lac artificiel qu'il a lui-même l'idée de faire creuser dans notre vaste enclos ; puis viennent les escarpolettes, les « pas de géant », les croquets, les tennis, etc. Et les glissades du jour et du soir ! que de fois les religieuses l'ont vu surveiller des heures entières cette bruyante distraction des fillettes, féliciter les plus habiles, compatir à la maladresse des autres !

Aux grandes élèves, enfin, il réservait les expériences de physique : souliers et machines électriques, combinaison de chimie, bouteilles de Leyde, chambre obscure, démonstrations astronomiques, puis les promenades en dehors des cours et des jardins du couvent, les visites à l'Université Laval.

Oh ! comme il aimait son couvent. Il en avait presque été le maçon et l'architecte. Il en connaissait les proportions jusque dans les plus menus détails, du grenier à la cave. Il tenait à son honneur comme à la prunelle de ses yeux. Il ne faisait pas bon attaquer son couvent devant lui.

Au courant de tous les progrès scientifiques et pédagogiques, il entendait qu'on s'y initiât pour les adopter ou les rejeter selon les avantages ou les désavantages qu'ils offraient. Tous les artistes, professeurs de marque, érudits et conférenciers qu'il put attirer à Sillery, il les attira. Ceux qui ont connu les charmes de l'hospitalité qu'il donnait à ses « amis » dans son antique et gracieux chalet de « Sous-les-Bois » en diraient long sur sa courtoisie parfaite et sur son exquise distinction. Que de fois nous avons entendu ses hôtes s'émerveiller qu'on pût à la fois allier tant d'austérité et d'accueillante urbanité.

Educateur, père, ami fidèle, il fut encore et surtout prêtre. Prêtre, il l'était jusque dans la moëlle des os. Son idéal, c'était bien le Christ-prêtre. Comme il l'avait toujours dans le champ de sa vue, il fut toujours en tout et partout d'une gravité sereine, d'une austérité digne et aimable. On peut dire que sa vie n'eut que quatre occupations, et combien douces pour lui : Les livres, les enfants, son confessionnal et le tabernacle !

Avec quelle raison on disait un jour de lui cette parole de Monseigneur Gerbet : « Le vrai thermomètre de la vie sacerdotale d'un prêtre, c'est son assiduité au confessionnal. »

Il n'était pas éloquent, et personne ne le savait mieux que lui. Aussi disait-il souvent : Ce que je ne puis vous donner

par ma parole, j'essaie de vous le donner par mes prières. Oh ! comme il priaït !!!

Pendant quarante années, soit qu'il fût au repos ou au travail, il jeûna constamment. Il était devenu tout à fait ordinaire pour lui, depuis une dizaine d'années surtout, de commencer sa journée et sa prière — c'était tout un — dès les trois heures et demie ou quatre, et de prolonger son oraison jusque vers dix ou onze heures de l'avant-midi.

Le tabernacle était à vrai dire la patrie de son âme, et une fois monté à l'autel, il s'y attardait démesurément parfois.

Et pendant ces quatre dernières années, dans ses pires moments d'inconscience, venait-on à lui parler de la communion, du bon Dieu, ou du ciel, sa raison, absente jusque-là, revenait sur son front, dans ses yeux, et ses lèvres reprénaient le langage du saint et du prêtre.

Les fêtes de ses « noces d'or », célébrées en juin « 1902 », furent pour lui une grande joie et une vraie tristesse. Il avait une âme trop délicate pour n'être pas sensible aux témoignages d'universelle reconnaissance auxquels elles donnèrent lieu. Il voulait au moins que tout se bornât à une fête intime de famille; et contre toute attente, Dieu permit qu'elle dépassât toutes les espérances de notre orgueil filial. Le Délégué, alors présent à Québec pour les noces d'or de l'Université et de la Saint-Jean-Baptiste, vint en personne, avec douze autres évêques et archevêques, féliciter notre digne jubilaire; cinquante prêtres et cinq cents anciennes élèves furent présents à ces touchantes solennités, les plus belles peut-être qu'ait vues Sillery . . .

Il avait dit: « Mes noces d'or seront mes premiers glas ! » Tous les déclins hélas ! les suivirent de près. L'année suivante, il dut cesser d'être aumônier; il cessa de dire la messe une seule consolation lui restait: Celle de bénir et d'absoudre, et le bon Dieu la lui laissa jusqu'au « onze septembre 1906 ! »

Monsieur l'abbé F. Dupuis lui succéda en 1903; et le 28 novembre 1907, monsieur l'abbé L.-A. Gagnon devenait son second successeur. C'est lui qui lui a fermé les yeux, vendredi, le 23 avril. Selon le désir que le vénéré défunt avait souvent exprimé, sa dépouille restera dans notre cimetière; en face même de la tombe de notre bien-aimée Mère Saint-Cyrille, avec lui fondatrice de Sillery, il dormira son dernier sommeil !!! . . .

R. I. P.